



Le Myarolan

Bulletin d'information

Printemps 2001

No 71

LES TEMPS NE CHANGENT PAS

Il est un sujet qui prendra le devant de la scène lors des élections cantonales à venir, un domaine qui suscitait souvent une indifférence dédaigneuse chez les gens sérieux, un domaine où se cristallisent les heurs et malheurs de notre société, c'est le thème de l'école.

O r, l'école de Terre Sainte est justement depuis une année le théâtre de rebondissements multiples. En effet, un groupe de 5 membres de la Commission scolaire a élaboré au printemps 2000 un projet mis en consultation depuis lors, projet qui n'a rien de partisan. Il s'agissait d'harmoniser les horaires scolaires des enfants des classes enfantines et primaires, d'allonger d'une période les 4 jours complets pour libérer le mercredi matin, ainsi que d'organiser un espace-repas qui accueillerait les écoliers, en fonction de l'heure à laquelle ils finissent les cours, jusqu'au début de l'après-midi. On sait en effet que c'est un casse-tête pour les parents de s'adapter à des horaires qui varient en fonction de l'âge et de l'appui.

Bien sûr, le système aurait permis aux parents qui désirent reprendre leur enfant à midi de le faire. Pour les autres, il permettait une prise en charge des écoliers pendant une durée de 7 heures, modulable jour par jour. Et tout ceci pour le coût modique de Fr. 10.- pour un repas et une pause animée par un(e) professionnel(le) dans chaque village ainsi que

des bénévoles. Cela permettait en outre de développer les expériences mises en place à Mies et Commugny.

Autre particularité du projet. Le financement pouvait être assuré en grande partie par la suppression d'un certain nombre de courses des bus scolaires. Dans un Groupement étalé comme le nôtre entre Mies et Crans, les transports représentent, on l'imagine, un service complexe à organiser et fort coûteux: 440'000 francs au budget 2000-2001.



Entrée de la cafétéria de l'école de Mies

Après une année de consultation, il s'avère que les parents se sont prononcés pour la proposition à une écrasante majorité, 91% des quelque 550 questionnaires envoyés aux parents des 5 premiers degrés et retournés. Et ceci sans compter les

nombreux commentaires enthousiastes. Le Département de la Formation et de la Jeunesse a donné son aval. Les maîtres et la Commission scolaire ont voté positivement. Les Municipales des écoles de Commugny et de Mies se sont engagées pour que le projet passe. Alors, comment se fait-il que le Comité de direction, composé des Municipaux des écoles et du directeur, ait, dans sa séance du 11 avril, décidé de renvoyer le projet aux calendes grecques?

On peut légitimement se demander ce que devient la démocratie dans ce domaine.

Un mois et demi plus tard, 6 membres de la Commission scolaire, dont la présidente et la vice-présidente, ont démissionné; une pétition lancée à Mies par Giustina Rochaix a récolté 150 signatures et d'autres ont circulé. La presse enfin a donné un large écho du conflit.

En face, rien ne bouge.

GP

LA VIE DE LA COMMUNE

Le feu bactérien

Ces dernières semaines, des contrôleurs mandatés par l'Office fédéral de l'agriculture ont repéré dans nos jardins certaines plantes, notamment les «cotoneaster salicifolius», qui pourraient être les vecteurs d'une épidémie menaçant les cultures de fruits à pépins, tels que les pommiers, les poiriers et les cognassiers. Notre région qui voit en ce moment fleurir toutes les plantations de pommiers est évidemment particulièrement visée par ce fléau.

Les cotoneasters en question, ces plantes élégantes, représentent un agent de transmission du feu bactérien; c'est pourquoi toutes les plantes se trouvant dans un rayon de 3 km autour du site à protéger doivent être systématiquement arrachées. Vous avez pu voir que les contrôleurs les ont entourées d'un ruban jaune. Les propriétaires seront dédommagés pour les frais occasionnés par l'arrachage; en principe, un montant forfaitaire de Fr. 50.- est alloué en moyenne pour l'élimination d'une plante.

Si des mesures sévères ont dû être prises, c'est qu'il n'existe pas de

traitement chimique contre cette bactérie. La Suisse romande est encore relativement peu touchée alors que certains cantons de Suisse alémanique voient progresser la maladie.

La bactérie peut tuer un arbre en quelques années: les fleurs flétrissent, les pousses se recourbent, les branches prennent une coloration foncée, les feuilles et les fruits brunissent et ont l'air d'avoir été brûlés, d'où le nom de feu bactérien. La période la plus dangereuse est celle où coïncident chaleur et humidité, c'est-à-dire le printemps et en particulier le mois de mai. Ce sont les conditions qui permettent à la bactérie de se multiplier et d'être transportée par les becs d'oiseaux, le vent, voire l'homme et ses outils.

On le voit, le danger existe et il connaît une avancée inexorable dans le monde. La maladie a été reconnue pour la première fois il y a 200 ans aux USA, elle apparaît au Royaume Uni en 1957, et depuis les années 80, elle est aux portes de notre pays.

FG

Nouvelle composition du Conseil communal

Le Conseil communal a décidé dans sa séance du 28 mars de diminuer le nombre de conseillers communaux de 55 à 45 personnes. Les préavis de la Municipalité et de la Commission de gestion préconisaient en effet cette mesure. Selon la Loi sur les communes vaudoises, la marge s'étend de 45 à 55 conseillers pour une commune de notre taille: 1300 habitants sans les internationaux. A ce nombre doivent s'ajouter 7 suppléants pour 45 conseillers ou 11 pour 50, suppléants qui viennent remplacer les élus qui se retirent en cours de législature.

Le premier argument en faveur de cette décision est que trouver 52 personnes pour exercer cette fonction est plus réaliste que d'en trouver 61. De plus, un Conseil allégé devrait être plus dynamique encore que l'Assemblée actuelle.

Tous les Myarolans répondant aux conditions sont donc les bienvenus sur la future liste qui sera élaborée en vue des élections de l'automne prochain, sans distinction de parti. Il s'agit là de la meilleure manière de s'intégrer dans sa commune de domicile, au rythme de 4 soirées annuelles.

GP

Le bus V change de cap

Les TPG (transports publics genevois) ont décidé de modifier le parcours du bus V qu'on voyait attendre patiemment quelques rares passagers au giratoire de Mies. Il desservira désormais le centre sportif de la Bécassière et Ecogia.

Certains regretteront sans doute ce moyen de transport qui complétait les horaires du train, même si le trajet qui traversait la campagne genevoise était plus long. Dans leur négociation

avec la commune, les TPG auraient accepté de maintenir l'arrêt sur la route de Suisse moyennant une subvention de Fr. 40'000.-. Pour le moment, les choses en sont là, mais si les citoyennes et citoyens de Mies se mobilisaient et manifestaient leur intérêt, la commune pourrait revoir sa position, selon Mme Marchand qui nous a aimablement donné ces renseignements.

FG

ALERTE ROUGE

Voulez-vous payer 22% d'impôts en plus?

Tel est le chiffre articulé par M. Claude Figeat, Municipal des finances de Mies. Si d'aventure les Vaudois disent oui à l'initiative du POP qui sera votée le 10 juin, **le taux communal actuel de 52 cts passera à 92 cts**, taux obligatoire et unique applicable à toutes les communes. **Résultat: 76% de hausse d'impôt communal qui correspondent à 22% de hausse moyenne d'impôt communal et cantonal**, soit du montant que nous payons par mensualités, de quelque niveau qu'il soit.

On nous dira que les Vaudois ne sont pas masochistes au point d'approuver une telle initiative alors que la tendance est partout à la baisse. En réalité, on sait que les communes de ce canton ont des taux très disparates et que Etacom ne produit pas encore les résultats escomptés de régulation. Dans ce contexte, les villes vaudoises, qui se situent actuellement presque toutes au-dessus du taux prévu, verraient leurs impôts baisser et elles ont le poids qui permet de faire pencher la balance.

On pourrait penser encore qu'il s'agit là d'un vaste mouvement de solidarité qu'il faut bien subir. Or l'expérience montre que tout n'est pas si simple. Que va faire un groupe d'élus locaux qui se retrouve soudain à la tête d'une fortune nouvelle? Comme tout un chacun, il va dépenser sans compter car **il ne subsistera aucune motivation pour gérer rigoureusement une commune s'il n'y a aucune perspective de bénéfice**. D'ailleurs, on ne sait comment serait réparti le nouveau pactole.

Partout ailleurs, on est conscient de la faillite qui menace les organisations dont les individus sont déresponsabilisés. En outre, **quel budget familial peut supporter impunément une telle hausse?**

Il existe des alternatives à cette initiative démagogique. Mais pour la contrer, **il faut que tous les citoyens se déplacent le 10 juin pour voter non**. On sait depuis les dernières élections américaines que la moindre voix compte. GP

LA MÉTÉO DU PORT

Si la volonté de doter la région d'un nouveau port n'est généralement pas contestée, des divergences subsistent quant à ses dimensions et son intégration dans la géographie, la vie sociale et l'écologie du lieu.

Dans sa première mouture (1999), le port de Mies-Tannay a suscité vagues et remous auprès des populations concernées qui l'ont jugé trop ambitieux dans sa conception et sa réalisation. Les habitants estimaient alors que ce nouveau port vivement souhaité et attendu devait impérativement sauvegarder l'identité du site et préserver la convivialité du lieu. Face à une large opposition, les Municipalités décidèrent d'abandonner ce projet et de confier le mandat pour une nouvelle réalisation à une coopérative ad hoc constituée entre autres de deux représentants de chaque commune concernée.



Carnet de route

La Commune a enregistré au cours de ces derniers mois le décès de :
Renée Chevalier, Albertine Berlie, Georgette Ziegler, Esther Gut, Fanny Baertschi, Rosa Zwyygart, Marguerite Chesaux, Henri Gauthier, Giuseppe Lanzilotto, Gertrude Aebi et Anne-Marie Buensod.

Elle salue par ailleurs la naissance de :
Alexandre Steffen, Quentin Savioz et Hélène Chevallier.



La menace orageuse a fait place à une période d'accalmie

En juin 2000, une séance d'information largement suivie a permis aux personnes intéressées et concernées d'émettre critiques et souhaits, de dessiner clairement les contours d'un projet auquel ils pourraient adhérer (quelque 120 places aménagées de façon à conserver l'identité et l'esprit du lieu, un travail d'information permettant aux différentes instances communales de suivre la démarche). Cet échange de vues avec les responsables de la coopérative laissait espérer des conditions favorables pour l'élaboration de ce nouveau projet. Puis ce fut le calme plat. Plus

un souffle, plus une nouvelle jusqu'à la présentation du 7 décembre dernier où les répondants de la coopérative ont dévoilé et commenté leurs plans. Le ciel s'est alors à nouveau subitement assombri lorsque les participants ont réalisé que leurs remarques et propositions n'avaient pas été prises en compte dans la nouvelle mouture et qu'ils avaient été volontairement tenus à l'écart. Si dans ce nouveau concept le nombre de boucles a été effectivement légèrement réduit pour passer de 310 à 260, l'emprise sur le lac a quant à elle augmenté de 10'000 m² pour atteindre 30'000 m² dans un projet soi-disant remanié pour répondre aux attentes de la population.





Une nappe de brouillard s'est posée sur la communication

Des voix critiques s'élèvent alors contre le manque de transparence de la démarche, contre l'absence de volonté de prendre en considération les desiderata des habitants de la région, contre la conception architecturale et financière du projet. L'association pour la protection du site portuaire de Mies/Tannay s'interroge également sur le sort réservé aux locataires actuels des places d'amarrage et sur les problèmes liés au stationnement de

proximité. Des questions dans ce sens ont été posées aux responsables de la coopérative. Elles sont à ce jour encore sans réponse. Et pourtant au niveau de la coopérative, le dossier suit imperturbablement son cours. Les souscriptions sont rentrées en temps voulu pour assurer l'assise financière d'un projet qui devra tôt ou tard affronter l'opinion publique et être présenté à la population par le biais d'une mise à l'enquête du plan partiel d'affectation (PPA). Passages nuageux ou perturbations orageuses en perspective... les prévisions sont incertaines.

MA

Rédaction

Martine Ammann 755 24 93, Françoise Gaud 755 17 82, Geneviève Perrin 779 16 90
PAO : Atelier Pointif à Nyon 022 361 14 48 / Impression : Iconoprint à Duillier s/Nyon